

Sidonie Ayroles, analyste au Centre d'analyse du terrorisme

Depuis 2014, sur **76** projets d'attentats déjoués, **23** projets impliquent des mineurs (dont 2 tentatives), soit un **1/3** des projets d'attentats.

De 2015 à 2023, **110 personnes** ont été jugées pour des infractions terroristes commises en tout ou en partie en tant que mineurs.

86 mineurs ont été jugés par le tribunal pour enfants, **6** par le tribunal pour enfants statuant en matière criminelle et **18** jugés par la cour d'assises des mineurs.

En 2023, **12** mineurs ont été mis en examen dans des procédures de terrorisme islamiste contre 2-3 par an dans les années précédentes.

Depuis deux ans, un rajeunissement significatif des auteurs d'infractions à caractère terroriste est observé. C'est une tendance qui se confirme ces dernières années au sein de l'espace européen.

Parmi ces mineurs, certains ont été porteurs d'actions violentes.

Le Centre d'analyse du terrorisme recense **5 projets d'attentats portés par des mineurs** durant l'année 2023.

Un rajeunissement significatif des auteurs d'infractions à caractère terroriste

« Depuis près de trois ans, nous constatons une augmentation très sérieuse de la proportion de très jeunes majeurs ou de mineurs dans des projets d'actions violentes. La moitié des mis en cause dans des procédures terroristes depuis janvier 2023 ont moins de 18 ans »¹ déclarait le procureur de la République antiterroriste, Jean-François Ricard, à la fin de l'année 2023.

Depuis 2023, les projets d'attentats impliquant des mineurs sont en effet de plus en plus nombreux. Entre 2019 et 2022, 4 projets d'attentats impliquant des mineurs ont été déjoués en France. En 2023, le Centre d'analyse du terrorisme (CAT) recense 5 projets d'attentats déjoués en France. En 2024, deux projets d'attentats impliquent des mineurs.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène.

Le rajeunissement des auteurs d'infractions à caractère terroriste peut en partie s'expliquer par le fait que de nombreux majeurs radicalisés sont dorénavant connus et suivis par les services de renseignement ou placés sous-main de justice.

D'autre part, les mineurs sont davantage perméables et réceptifs aux discours radicaux en raison de leur vulnérabilité inhérente à leur jeune âge. Leur endoctrinement et leur radicalisation peuvent s'effectuer à travers plusieurs vecteurs. Ils peuvent par exemple se radicaliser au sein de la sphère familiale ou amicale ou en fréquentant certains lieux qui pourraient être considérés comme vecteurs physiques de radicalisation.

Pour autant, dans la grande majorité des cas de mineurs impliqués dans des projets d'attentats, ces derniers se sont radicalisés à travers internet et les réseaux sociaux. Ces individus mineurs ont en effet

¹ ENQUÊTE RTL - Une nouvelle génération de mineurs ultra-radicalisés inquiète la justice. (8 novembre 2023). [www.rtl.fr. https://www.rtl.fr/actu/justice-faits-divers/enquete-rtl-une-nouvelle-generation-de-mineurs-ultra-radicalises-inquiete-la-justice-7900318339](https://www.rtl.fr/actu/justice-faits-divers/enquete-rtl-une-nouvelle-generation-de-mineurs-ultra-radicalises-inquiete-la-justice-7900318339)

une vie numérique particulièrement active. Une des causes principales et majeures de cette radicalisation juvénile réside dans l'accessibilité simplifiée de la propagande djihadiste.

La pluralité et la multiplication des plateformes (de réseaux sociaux, messageries cryptées...) dans la diffusion du contenu en ligne créent *de facto* une dispersion de cette propagande. Par conséquent, l'offre de propagande djihadiste est instantanément plus facile d'accès, comme l'explique Benjamin Ducol, docteur en science politique et chargé de cours à l'université Laval à Québec².

Ces derniers savent en outre parfaitement manier les outils de l'internet. Cette présence en ligne est généralement très importante et concentrée sur des réseaux sociaux, plateformes de jeux vidéo et messageries cryptées diverses – rendant ainsi plus conséquents les flux d'informations et algorithmes reçus par ces individus.

Par ailleurs, la stratégie de propagande des différents groupes terroristes à l'instar d'al-Qaïda ou de l'État Islamique, se concentre sur de nouvelles plateformes majoritairement fréquentées par un public particulièrement jeune. On retrouve en effet une diffusion du contenu djihadiste sur les réseaux sociaux comme Tiktok ou Discord. Les plateformes de jeux vidéo vont également permettre à des communautés d'individus de partager du contenu, faire de nouvelles rencontres et fomenter des projets d'actions violentes.

L'espace numérique devient ainsi un véritable espace stratégique. Enfin, les réseaux sociaux n'ont pas tous les mêmes règles de modération, ce qui renforce les opportunités pour les différents groupes terroristes de diffuser du contenu et de recruter plus facilement.

Dans le cadre de certains projets d'attentats, une partie des mineurs est entrée en contact grâce à ces réseaux sociaux. A titre d'exemple, dans le projet d'attentat contre l'ambassade israélienne en Belgique déjoué fin août 2023, les trois adolescents, un mineur de 15 ans d'origine française et deux adolescents russes d'origine tchèque de 16 ans, étaient entrés en contact via Tik Tok et via des messageries de jeux en ligne avant d'avoir recours à des canaux chiffrés³.

Sur la messagerie sécurisée Olvid, au sein d'un groupe intitulé « Plan d'assaut », l'adolescent de 15 ans explique le déroulement de l'attaque qu'il prévoit de mener et qui consisterait à « *abattre et égorger* » les policiers en faction devant l'ambassade d'Israël à Uccle, « *puis à larguer une camionnette bourrée d'explosifs contre le site, avant d'exécuter les civils survivants* »⁴.

En mars 2024, le mineur de 14 ans qui projetait une action violente dans un centre commercial de Lille, envisageait également de commettre un attentat dans son collège. Il a partagé ce projet terroriste avec d'autres individus sur une conversation Telegram⁵. Plus récemment, le mineur de 16 ans qui projetait un attentat-suicide à la Défense durant les JO, avait en amont fait part, *via* l'application Telegram, de son envie de « *mourir en martyr au nom du califat islamique* »⁶. Ce dernier avait prêté allégeance au groupe Etat Islamique.

En résumé, le rajeunissement des auteurs d'attentats en Europe est le résultat d'une combinaison de facteurs comme la vulnérabilité des jeunes, l'accès rapide et en grande quantité à la propagande en ligne via les réseaux sociaux et le sentiment d'exclusion sociale.

² Entretien réalisé avec Benjamin Ducol

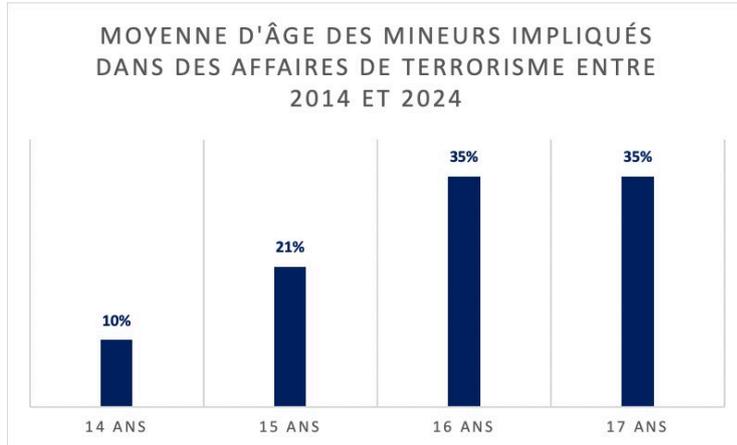
³ CHEVALIER J., « *Mineurs radicalisés mis en examen : ce que l'on sait sur le projet d'attentat qui visait la Belgique* », BFMTV, 23/10/2023

⁴ Pham-Le J., « *Notre but, c'est de terroriser les juifs* » : l'inquiétant projet d'attentat d'une cellule d'ados radicalisés », Le Figaro, 22/10/2023

⁵ « *Projet d'attentat contre un centre commercial de Lille : un adolescent de 14 ans en garde à vue* », Ouest-France, 22/03/2024

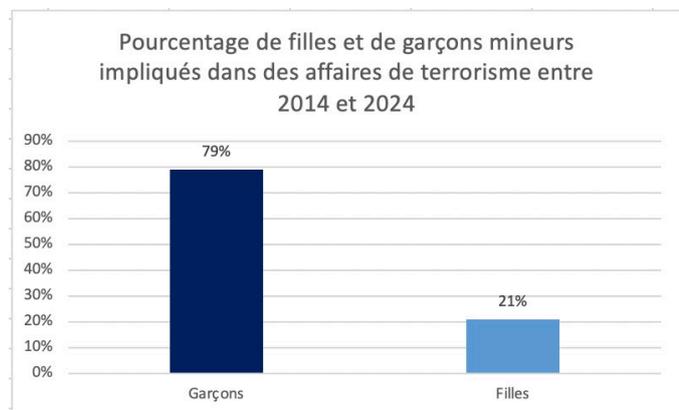
⁶ TENRE S., POINGT G., « *Attentat terroriste : un adolescent de 16 ans interpellé pour un projet d'attaque à La Défense pendant les Jeux Olympiques* », Le Figaro, 24/04/2024

Les projets d'attentats impliquant des mineurs en France (2014-2024)



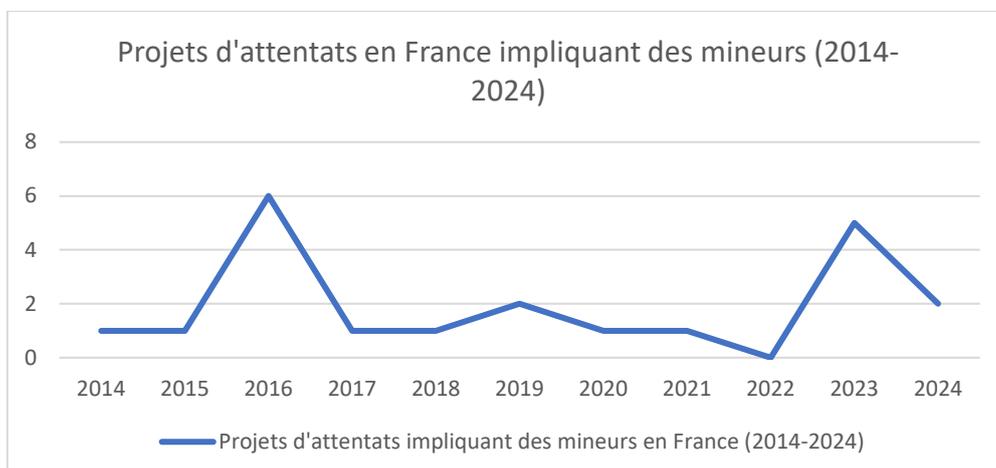
En 2023, les cinq projets d'attentats déjoués durant l'année impliquent tous sans exception des mineurs. En 2024, 2 projets d'attentats initiés par des mineurs ont été déjoués par les autorités. Depuis 2014, la moyenne d'âge de ces jeunes individus avoisine les 16 ans avec des projets d'attentats impliquant majoritairement des hommes.

On observe cependant une augmentation de l'activité des femmes dans des projets d'attentats. Depuis 2014, 7 femmes mineures ont été impliquées ou ont directement participé à des projets d'attentats.



En 2016, un pic de projets d'attentats portés par des mineurs, est observé. 6 projets d'attentats impliquant des mineurs ont été déjoués entre mars et septembre 2016 dont 1 tentative en janvier. Ce pic peut en particulier s'expliquer par le développement et l'intensification de la menace téléguidée de la part de l'État Islamique, notamment porté par le djihadiste français, Rachid Kassim. A partir de 2015, ce dernier investit massivement les réseaux sociaux – particulièrement Facebook et Telegram, où il recrute de nombreux individus parmi lesquels des mineurs.

De 2017 à 2021, on observe un tarissement progressif de la menace terroriste en raison de la perte territoriale de l'État Islamique et de son dernier bastion à Baghouz en mars 2019 suivi par la pandémie liée à la Covid-19, qui mettent un coup d'arrêt aux projets. A partir de 2023 on constate cependant une résurgence des projets d'attentats impliquant des mineurs.

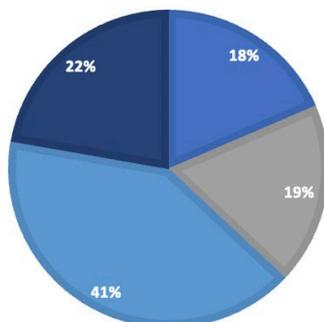


Le Centre d'analyse du terrorisme recense au total 5 projets d'attentats durant l'année contre aucun en 2022 et 1 en 2021.

Dans la majorité des cas, et ce depuis 2014, on constate une prépondérance du choix des armes blanches à 41% comme arme envisagée.

ARMES ENVISAGÉES PAR DES MINEURS EN FRANCE (2014-2024)

■ Explosifs ■ Arme à feu ■ Arme blanche ■ Inconnu



Les cibles majoritairement visées sont les forces de l'ordre/militaires (30%), les communautés juives et chrétiennes (15%) ainsi que les lieux publics (15%).

CIBLES ENVISAGÉES PAR DES MINEURS EN FRANCE (2014-2024)

■ Forces de l'ordre/militaires ■ Communautés religieuses ■ Inconnu
■ Lieux publics ■ Institutions politique ■ Personnes ayant offensé l'islam
■ Enseignant/École

